

Procès-verbal du Conseil Municipal

Séance du vendredi 11 Septembre à 18h

Membres présents : Mme la Maire ainsi que 13 conseillers. Le quorum est atteint

Membre absent excusé : Anne-Charlotte KOWALIK (procuration à Marc DOILLON)

Secrétaire de mairie : Françoise Garcia

Secrétaire de séance : Anthony BOURGOGNE

Signature du registre des délibérations par les conseillers.

1) Adoption du procès-verbal de la séance précédente à l'unanimité.

1) Présentation de la décision municipale n°01/2020 en vertu de la délégation du Conseil municipal donnée à Mme la maire.

Mme la maire a accordé le remboursement de 50 € (demi-tarif) sur la location de la salle polyvalente à l'animatrice des cours de danse zumba, suite à la non utilisation de la salle polyvalente, en raison du confinement. Pas de remarque du CM.

2) Règlement intérieur du Conseil municipal

Adoption à la majorité. 2 contre : Marc + procuration de Anne Charlotte.

Désormais obligatoire pour les communes de plus de 1000 habitants, il fixe les règles de fonctionnement interne dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Remarque de Marc, le règlement est « pompeux pour une commune comme CORBENAY ». Mme la Maire rebondit à sa remarque, le règlement est complet et tiré du règlement intérieur proposé par l'AMF, Association des Maires de France.

3) Campagne d'affouage 2020-2021 Adoption à l'unanimité.

Le CM propose de conserver le règlement d'affouage et la taxe fixée à 100€ le lot.

Du 14 septembre au 16 octobre : inscription des affouagistes.

Tirage au sort des lots le 18/12 à 18h.

Proposition de vente de bois sur pied de gré à gré à Noidans les Vesoul, le 21/09 pour un prix plancher de 68 600€.

4) Maîtrise d'œuvre Ingénierie 70 pour le remplacement du réseau AEP (Fontaine Anneau, Farces, Forêt, Fougères, Troènes)

Cette décision est reportée dans l'attente d'une nouvelle réflexion sur le programme. Après une analyse de la station de traitement de St loup, des eaux claires sont retrouvées dans l'assainissement, rue de la Fontaine Anneau. Le réseau est-il poreux ? Un diagnostic avec passage de caméra sera fait et permettra de savoir s'il faut ou non procéder au remplacement du réseau d'assainissement dans ce secteur.

5) Zonage d'assainissement

Pour des raisons techniques et financières, la parcelle C 571 (rue de la Pinède) sera retirée du zonage d'assainissement collectif.

Adoption à l'unanimité.

6) Décision modificative

Adoption à l'unanimité.

Suite à une erreur de saisie informatique sur le budget eau :

RI 021/021 : - 43 488.58 €

RI 1314/13 : + 43 488.58 €

7) Commission recrutement

Adoption à l'unanimité.

Afin de pallier à d'éventuels besoins de remplacement des agents des écoles, en raison de la situation sanitaire, Mme la Maire propose de créer une commission recrutement. 5 Membres sont élus : Gabriel HAMANN, Monique DEVOILLE, Alain MEUNIER, Patrick BORDOT, Marc DOILLON

8) Attribution de subventions

Pour les classes sportives foot et basket du Collège André Masson. Lecture de la demande et précisions sur le budget de ces 2 classes sportives. 2 enfants de Corbenay sont concernés. La demande ne fait pas apparaître les aides financières accordées par la mairie de St Loup, ni les subventions jeunesse et Sport etc... Dans l'attente de précisions complémentaires, cette demande sera étudiée ultérieurement.

Pour l'Association Voyage et Partage de M. Jean-Louis Amiot. Tous les ans la mairie de Corbenay accorde une subvention de 50 euros par enfant de Corbenay participant à cette association. Cette année, cela concerne 3 jeunes corbinusiens qui devaient partir en voyage à Lisbonne. Dans le contexte sanitaire actuel, cette sortie touristique n'aura pas lieu cet automne. Nous réétudierons cette demande au moment opportun.

9) CCAS : bons d'achat de 20€ pour les plus de 65ans en remplacement du repas des Aînés.

Adoption à la majorité. 2 abstentions : Marc + procuration de Anne Charlotte.

Cette dépense non prévue au budget CCAS au moment de son élaboration sera imputée sur le budget général. Remarque de Marc : « il n'est pas du tout fan de la démarche bon d'achat / repas et d'autres commerces auraient pu être intégrés à la liste : coiffeur, bureau de tabac ».

Mme la Maire présente les autres actions du CCAS : création d'une cellule canicule : les bénévoles du CCAS ont en charge 40 personnes environ, elles interviennent en cas de canicule ou de confinement, si tel cas devait se reproduire.

Diverses informations :

❖ Archives communales : récolement + PV

Lors de chaque changement de maire, la rédaction d'un récolement des archives annexé à un procès-verbal de décharge et de prise en charge des archives de la commune est obligatoire.

Les maires sortant/entrant doivent établir un procès-verbal de décharge.

Mme la Maire demande des volontaires pour participer au récolement samedi matin, à partir de l'inventaire fait par le CDG. La liste minoritaire s'y refuse.

❖ Police municipale

Le 27/07/2020, Mme la Maire a pris 2 arrêtés réglementant :

1 = **Ouverture du cimetière** du 1er avril au 31 octobre : de 8h00 à 20h00
et du 1er novembre au 31 mars : de 8h00 à 18h00

2 = **Ouverture du parc municipal** : de 8h à 22h.

En dehors de ces horaires, les contrevenants pourront être verbalisables.

❖ Voirie communale

Cette année, Eurovia interviendra selon 2 étapes établies après une analyse sérieuse de toutes les rues.

Le premier acte « PATA » qui consiste à reboucher les trous sur la voirie et le deuxième acte concerne les travaux à réaliser pour la sécurité des passants.

Gaby présente les travaux effectués sur la commune : 3 caniveaux rue des farces = 1507,68€ TTC ; 8 avaloirs = 2160,24€ TTC ; 3 reprises de bordure av Fougerolles = 161€ TTC ; 20m création de trottoirs rue H. Duhaut = 1 875,63 € TTC ; 20 bouches d'égout = 2 065 € TTC. **Total des travaux de réfection = 9 130,26€ TTC**

❖ Ecoles

2 nouvelles enseignantes sont arrivées : Anna Breyse dans la classe maternelle et Myriam Narabutin remplaçante de Karine les lundis et de Anna les vendredis.

Effectifs : 23 PS/MS/GS + 23 GS/CP + 20 CE1/CE2 + 23 CE2/CM1 + 20 CM2 = 109 élèves.

Des travaux de maintenance et la peinture du hall primaire ont été réalisés pendant les congés, par les agents techniques avec l'aide des emplois d'été.

Le matériel défectueux a été réparé ou remplacé et les normes de sécurité revues et corrigées (ex la VMC a été renouvelée).

A la maternelle, le lave-linge et le sèche-linge sont neufs et le stock de produits d'entretien et fournitures revu et alimenté afin d'éviter des approvisionnements fréquents comme c'était le cas auparavant.

❖ Agents d'entretien :

Actualisation du planning d'Isabelle et de Régine, en raison des nouvelles normes Covid et de l'utilisation des salles.

Certains jours, les trajets du bus scolaire sont doublés, en raison de certaines tolérances pratiquées.

❖ Cartes avantage jeune :

79 cartes ont été réservées et sont distribuées à l'agence postale. La municipalité souhaite mettre en place un conseil des jeunes. Monique fait remarquer qu'il est difficile de motiver la jeunesse à s'investir.

❖ **Cérémonie patriotique du 14 juillet :**

Le départ s'est fait en bas du village, porte-drapeaux, pompiers, élus, membres des associations étaient présents. La cérémonie au monument aux morts a été suivie d'un apéro en plein air sous un soleil radieux.. Ce moment convivial a été très apprécié des participants.

❖ **Concours de pêche aux poissons chats le 08 Août :**

Il a été organisé par Mme Landry Dorothée, présidente de l'AAPPMA de Corbenay /Aillevillers. 26 pêcheurs étaient inscrits. Ils ont prélevé 31 kg de poissons-chats. Tous apprécient cette journée. Nous avons proposé à Mme Landry, une collaboration sur la gestion de notre étang communal, qu'elle a accepté. Elle souhaite ne réserver l'étang qu'aux enfants, accompagnés d'un parent selon l'âge. Des initiations aux différentes pêches leur seraient proposées. Ce projet intéresse le centre Léo Lagrange.

❖ **Espace Culturel**

Mme la Maire a proposé, lors d'une réunion des bénévoles de la bibliothèque, la candidature d'une nouvelle personne Nicole GREPAT. Sa pratique bibliothécaire et son implication dans l'animation de nos futurs ateliers « Papot'âges » devrait booster les échanges et la fréquentation (en baisse) de la bibliothèque actuelle. Toutes les pistes de la médiathèque départementale seront exploitées. Elle participera au prochain conseil d'école puisqu'elle souhaite s'investir et fera des propositions.

❖ **Ateliers citoyens :**

Tous les jeudis de 14 h à 16 h à partir du 01 octobre des ateliers de Papot'âges et de part'âges seront proposés en alternance aux volontaires.

La première rencontre a eu lieu le 17 septembre pour une présentation suivie d'un goûter. Une vingtaine de personnes ont pris connaissance du calendrier et des activités variées proposées. Certains participants(es) proposent d'animer des ateliers : peinture, bricolages... La plupart des activités seront gratuites mais certaines, comme l'art floral par exemple, seront proposées au choix et payantes.

Résidence d'artistes et territoires :

Ju Hyun Lee et les artistes associés vous donnent rendez-vous pour une animation intitulée « **Amour qui ne se dit pas avec des mots** ». Suite à un report de dates, je vous informe de l' **Ouverture au public du 1er au 3 octobre au Val d'Ajol.**

❖ **Elections sénatoriales :**

Elles auront lieu le dimanche 27 septembre. A ce jour, 4 candidats se sont déjà présentés aux grands électeurs, qui sont au nombre de 3 à Corbenay.

❖ **L'agence Postale :**

Christine Wimmer a effectué le remplacement de Mylène durant ses 3 semaines de congés en août. Elle a relevé une très faible fréquentation le samedi matin durant ces 3 semaines estivales.

En septembre, la poste sera ouverte tous les samedis de 9h30 à 11h30 et sera fermée le vendredi après-midi. Nous testons à nouveau, la fréquentation du samedi matin et déciderons de poursuivre ces nouveaux horaires ou de revenir aux précédents.

❖ **Réunion du Sictom :**

Mme la maire a demandé à Marc, délégué représentant Corbenay, un compte- rendu écrit, qui ne l'a pas transmis. Ce dernier le fait oralement : mise en place du bureau par l'élection d'un Président et de cinq vice-présidents. Il y avait 85 votants et 9 absents. Marc est élu vice-président.

Un des gros projets est le ramassage des bios déchets.

❖ **Réunion des associations le 05 septembre**

22 associations étaient invitées par courrier de Mme la Maire ; 3 absentes (le comité des fêtes, le club de foot et la gymnastique volontaire) et 2 excusées.

Après un mot d'accueil, Mme la maire présente le futur projet de marché de pays qui pourrait se mettre en place au printemps, à partir de 18h. Elle propose aux associations de participer en animant les soirées estivales à tour de rôle. Les associations présentes sont très intéressées.

Francis Deschaseaux a expliqué l'attribution des subventions : de fonctionnement ou de projets.

Enfin, Mme la maire a lu le message du Téléthon. La recherche d'un nouveau coordinateur semble compliquée, mais les associations qui participaient sont toujours partantes. Nous savons tous que la situation COVID limitera les actions.

Demande municipale : chaque association va préparer un article pour le Corbinusien.

❖ **Utilisation de la salle polyvalente :**

La municipalité de Saint loup sur Semouse souhaite utiliser notre salle les vendredis soir de 18h00 à 19h30, pour les entrainements de basket, en raison des travaux entrepris dans leur gymnase. Une convention sera signée entre les deux parties.

❖ **La mairie de Cemboing :**

Lecture de la lettre du maire de Cemboing qui remercie la commune de Corbenay pour le don du véhicule J5, offert aux pompiers. Pauline donne quelques précisions sur le nouveau véhicule et son contenu, offert par le SDIS. Une manœuvre a lieu chaque dimanche matin 1^{er} du mois, en général. Nous sommes invités à y participer. Alain précise que le défibrillateur mis en place à la salle polyvalente est à nouveau en bon état de fonctionnement.

❖ **Antenne Free :**

Anthony, en charge du projet, nous explique les étapes d'avancement des travaux. La deuxième réunion de pré- travaux a eu lieu avec les entreprises intervenantes, les points techniques ont été abordés, la pancarte « début des travaux » est mise en place, le déboisement sera fait cet hiver par Sébastien Pheulpin.

L'antenne devrait, en principe, être opérationnelle au printemps 2021, pour un bail de 2500€/an.

❖ **Ilot numérique à la poste**

Nous souhaitons mettre en place à l'agence postale, un pôle numérique comprenant un ordinateur et une imprimante. Ce matériel serait mis gratuitement à notre disposition par la Poste. Reste le problème d'accessibilité à résoudre, l'entrée de notre agence ne permet pas le passage d'un fauteuil handicapé.

❖ **Présentation du marché :**

Les démarches administratives sont lancées, le plan du marché et les mesures Covid sont présentés, le règlement est finalisé, les contacts pris avec les commerçants. Reste à préparer la communication et créer la régie. Date prévue du premier marché printemps 2021, après l'obtention de l'autorisation préfectorale.

❖ **La sécurité**

Alain passe en revue plusieurs sujets :

Périscolaire : l'entretien et les dégâts sur le bâtiment incombent à la CCHC, qui en a pris la compétence.

L'école n'est pas aux normes sur quelques points : blocs éclairage d'évacuation, point de rassemblement.

DECI : Défense Extérieure Contre l'Incendie.

La *défense incendie* n'est pas assurée sur le bâtiment de **la CCHC** et l'assainissement de celle-ci, n'est pas aux normes. Mme la maire a provoqué une réunion lundi 21 septembre avec tous les partenaires concernés.

Dans le village, d'autres lieux ne sont pas couverts par les équipements incendie. La mise aux normes sera coûteuse.

Le PCS, Plan Communal de Sauvegarde est en cours de réactualisation. Une réflexion sera menée dans les années à venir pour l'étoffer et envisager les différents scénarios possibles à mettre en œuvre en cas de catastrophe.

Le Document unique : un agent pourrait suivre une formation en électricité afin de vérifier les installations électriques.

Fin de la séance à 20h45

**Prochains conseils : 06 novembre
11 décembre**